

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROUX Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET** : Tarifs des concessions des cimetières communaux – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs dans les cimetières communaux (Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

- Concession :
  - 30 ans : 185 €
  - 50 ans : 310 €
  
- Columbarium :
  - 30 ans : 681 €
  - 50 ans : 1 113 €
  
- Cavernes
  - 30 ans : 324 €
  - 50 ans : 541 €
  
- Plaque jardin du souvenir (en inox) : 34 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET

